



DOSSIER DE PRESSE

17 MAI 2021

Présentation par l'Etat de sa stratégie nationale pour le cloud : Un grand pas vers la maîtrise de notre destin numérique

Contenu du dossier de presse

Page n°2 - Communiqué de presse

Page n°4 - Discours officiel du Président du Cigref

Page n°6 - Citations des membres du Cigref





COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 mai 2021

La stratégie nationale pour le cloud : Un grand pas vers la maîtrise de notre destin numérique

Le lundi 17 mai 2021, le Gouvernement présentait sa stratégie nationale pour le cloud, en présence de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et d'Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Bernard Duverneuil, Président du Cigref, participait à la table ronde organisée pour l'occasion sur le thème « Les enjeux du cloud de confiance » aux côtés de Geoffroy Roux de Bezieux, Président du MEDEF, Thomas Courbe, Directeur général des entreprises, Nadi Bou Hanna, Directeur interministériel du numérique, et Guillaume Poupard, Directeur de l'ANSSI, afin de présenter les travaux et la position du Cigref sur le cloud de confiance.

Le cloud, un domaine du secteur numérique qui commande tous les autres

« *Le cloud est désormais le socle incontournable pour nos entreprises et administrations publiques. La souveraineté numérique de l'Europe est intimement liée à sa capacité à maîtriser ses dépendances sur le marché du cloud, notamment en développant des services de cloud de confiance et en en généralisant l'usage.* » Bernard Duverneuil, Président du Cigref, le réaffirme en introduction de son propos lors de la table ronde. Le cloud n'est plus un simple sous-domaine du secteur numérique, parmi d'autres. Il est désormais celui qui commande tous les autres. Vincent Niebel, Pilote du groupe de travail « cloud de confiance » du Cigref et Directeur des systèmes d'information d'EDF, précise quant à lui l'importance du cloud de confiance pour les grandes entreprises et administrations publiques françaises : « *Le partage de données et de services est une exigence forte pour accompagner la croissance de l'économie européenne, développer de nouvelles solutions et apporter des réponses aux défis contemporains, le cloud de confiance en est la condition indispensable.* »

La stratégie d'accélération du cloud s'inscrit dans un contexte préoccupant

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique, écologique, sociale et géopolitique, la maîtrise du cloud et de ses outils par notre continent devient une condition primordiale de son autonomie et de son futur. Nous ne pouvons donc accepter qu'une poignée d'acteurs du cloud, essentiellement non européens, préemptent, ou aient la capacité de préempter, les données de nos entreprises et de nos administrations publiques au bénéfice exclusif de leurs modèles d'affaires, et enferment l'économie européenne dans une situation d'hyper-dépendance à leurs services. Le Cigref se félicite que le Gouvernement français se saisisse de ce point, tant cette hyper-dépendance est devenue un sujet politique, avec un enjeu substantiel de régulation du marché. Par ailleurs, le Cigref fonde également beaucoup d'espoir, au niveau européen, sur le *Digital Markets Act* pour renforcer nos capacités collectives à réguler le marché du cloud et contenir cette hyper-dépendance.

Le Cigref accueille avec intérêt la stratégie nationale pour le cloud

Comme le rappelle Vincent Niebel, cette stratégie répond à un réel besoin des membres du Cigref : « *le besoin d'un cloud de confiance disposant d'un large catalogue de services a été clairement exprimé par les membres du Cigref, afin de garantir la sécurité de leurs données sensibles et des traitements associés, clarifier le régime juridique auquel elles sont soumises et les préserver des*



législations extra-européennes, et maîtriser leurs dépendances vis-à-vis de leurs fournisseurs. » En effet, presque tous les champs de l'innovation et de la transformation numérique pour les grandes entreprises et les administrations publiques françaises - intelligence artificielle, internet des objets, 5G et 6G, edge computing, industrie 4.0, calcul intensif, et même informatique quantique - se développent dans les environnements et avec des outils mis à disposition par le cloud. Bernard Duverneuil, lors de la présentation de la stratégie nationale pour le cloud, a rappelé à la fois l'effort collectif des membres du Cigref, et aussi l'implication du Cigref auprès du Gouvernement pour mener à bien ces travaux du cloud de confiance : « Depuis 2 ans, le Cigref s'est impliqué pour aider à l'émergence de services de cloud de confiance que les entreprises et les administrations publiques appellent de leurs vœux de manière à garantir la protection, tant technique que juridique, de leur patrimoine informationnel sensible, tout en disposant des niveaux et richesses de services à l'état de l'art, indispensables à leur performance et leur compétitivité. » Les membres du Cigref accueillent favorablement cette annonce, comme Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total, entreprise membre du Cigref : « Dans un contexte marqué par l'émergence de la cybercriminalité et la montée des réglementations extraterritoriales, Total accueille la publication de la stratégie cloud de confiance de l'Etat avec grand intérêt. En effet, elle favorisera l'émergence d'offres de service qui répondront à ses besoins de protection technique et juridique de ses données et permettront de tirer parti en confiance de la révolution numérique au service de la transition énergétique. »

Retrouvez en page 6 l'ensemble des citations des membres du Cigref sur le cloud de confiance.

Publication d'un référentiel du cloud de confiance par le Cigref

Collectivement, depuis plus de deux ans, les membres du Cigref se sont engagés dans l'élaboration d'un référentiel du cloud de confiance, qui se décline en près de 300 exigences à ce stade. Il s'articule autour de trois piliers, qui caractérisent, du point de vue des utilisateurs, la confiance dans un service cloud. Tout d'abord, la sécurité des données sensibles et des traitements associés doit être garantie, sur la base du référentiel d'exigences SecNumCloud de l'ANSSI. Ensuite, il est fondamental de clarifier les régimes juridiques auxquels les fournisseurs de service cloud sont soumis, et renforcer l'immunité des données sensibles de leurs clients contre les législations extra-européennes. Enfin, en matière commerciale et contractuelle, mais également technique, il s'agit de maîtriser la dépendance, dans la durée, des clients vis-à-vis de leurs fournisseurs.

L'ensemble de ces réflexions sur le cloud de confiance sont le fruit d'un groupe de travail du Cigref, piloté par Vincent Niebel, DSI du groupe EDF. Le Cigref publiera à la fin du mois de mai 2021 une première version finalisée de ce référentiel, qui sera soumise à commentaires auprès de l'ensemble de l'écosystème du cloud européen. Par ailleurs, Bernard Duverneuil précise que « nous estimons qu'il pourra être nécessaire de s'appuyer sur les technologies des hyperscalers pour développer au plus tôt, à l'état de l'art et au niveau de richesse de services attendu, de premières offres de cloud de confiance. Nous avons conscience qu'une telle stratégie de transfert technologique et de compétences n'est pas dénuée de risques. Des précautions et un suivi particulier de telles initiatives s'avèreraient donc indispensables. »

Les démarches du Cigref, tant sur le cloud de confiance que sur Gaia-X, dont les travaux au niveau national lui ont été confiés par Cédric O, s'inscrivent dans cette dynamique collective en faveur de la souveraineté numérique de l'Europe.

La révolution du cloud ne fait que commencer. Le Cigref formule donc le vœu que cette stratégie du Gouvernement en faveur du cloud de confiance puisse permettre à la France, dans une dynamique européenne, de restaurer sa capacité à maîtriser son destin numérique.



DISCOURS OFFICIEL PRONONCÉ PAR BERNARD DUVERNEUIL LORS DE LA PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LE CLOUD - 17 mai 2021 -

Madame la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques,

Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques,

Mesdames et Messieurs,

Je remercie les ministres de me donner la parole dans ces circonstances, particulièrement importantes pour les adhérents du Cigref, et je vais vous expliquer pourquoi.

Le Cigref tout d'abord est une association créée en 1970, qui compte aujourd'hui 150 membres, les principales grandes entreprises et grandes administrations publiques françaises en tant qu'utilisatrices de solutions et services numériques. A ce titre le marché du cloud, notamment en France et en Europe, constitue pour nos adhérents un enjeu majeur et décisif.

En effet, le contexte dans lequel s'inscrit cette stratégie d'accélération cloud est assez préoccupant. Il faut bien comprendre que le cloud n'est plus un simple sous-domaine du secteur numérique, parmi d'autres. Il est désormais celui qui commande tous les autres. C'est le socle numérique et le point d'entrée incontournable, dès aujourd'hui et de manière croissante, pour nos entreprises et nos administrations publiques.

Par ailleurs, quasiment tous les champs de l'innovation et de la transformation numérique - intelligence artificielle, internet des objets, 5G et 6G, edge computing, industrie 4.0, calcul intensif, et même informatique quantique, pour ne citer que ces quelques exemples - se développent dans les environnements et avec des outils mis à disposition par le cloud. Et la capacité de notre continent à développer les solutions numériques qui répondront aux principaux défis contemporains, est directement corrélée à sa maîtrise du cloud et de ses outils.

Dans le contexte de crise actuelle que nous connaissons - sanitaire, économique, écologique, sociale et géopolitique - la maîtrise de cette capacité par notre continent devient une condition primordiale de son autonomie et de la maîtrise de son futur. Nous ne pouvons donc accepter qu'une poignée d'acteurs du cloud, essentiellement non européens, préemptent, ou aient la capacité de préempter, les données de nos entreprises et de nos administrations publiques au bénéfice exclusif de leurs modèles d'affaires, et enferment l'économie européenne dans une situation d'hyper-dépendance à leurs services. Cette hyper-dépendance, dont nous ne percevons pour le moment que les prémises, est désormais un sujet de nature politique, de régulation de ce marché, et il est important que le Gouvernement français s'en saisisse. A cet égard, nous fondons également beaucoup d'espoir, au niveau européen, sur le *Digital Markets Act* pour renforcer nos capacités collectives à réguler le marché du cloud et contenir cette hyper-dépendance.

Les utilisateurs de solutions et services cloud, au premier rang desquels les adhérents du Cigref, expriment de manière très claire un besoin fort pour un cloud de confiance.

Collectivement, depuis plus de deux ans, les membres du Cigref se sont engagés dans l'élaboration d'un référentiel du cloud de confiance. Ce référentiel se décline en près de 300 exigences à ce stade. Il s'articule autour de trois axes, qui caractérisent, du point de vue des utilisateurs, la confiance dans un service cloud.

- Tout d'abord en matière de sécurité : il s'agit de garantir la sécurité des données sensibles et des traitements associés, sur la base du référentiel d'exigences SecNumCloud de l'ANSSI ;



- Ensuite, en matière juridique : il s'agit de clarifier les régimes juridiques auxquels les fournisseurs de service cloud sont soumis, et renforcer l'immunité des données sensibles de leurs clients contre les législations extra-européennes ;
- Enfin, en matière commerciale et contractuelle, mais également technique, il s'agit de maîtriser la dépendance, dans la durée, des clients vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Par ailleurs, nous estimons qu'il pourra être nécessaire de s'appuyer sur les technologies des hyperscalers pour développer au plus tôt, à l'état de l'art et au niveau de richesse de services attendu, de premières offres de cloud de confiance. Nous avons conscience qu'une telle stratégie de transfert technologique et de compétences n'est pas dénuée de risques. Des précautions et un suivi particulier de telles initiatives s'avèreraient donc indispensables.

L'ensemble de ces réflexions sur le cloud de confiance sont le fruit d'un groupe de travail du Cigref, piloté par notre collègue Vincent Niebel, DSI du groupe EDF, que je remercie devant vous pour son engagement et son efficacité.

Nous publierons à la fin du mois de mai une première version finalisée de ce référentiel, et nous le soumettrons à commentaires auprès de l'ensemble de l'écosystème du cloud européen.

Les démarches du Cigref, tant sur le cloud de confiance que sur Gaia-X, dont les travaux au niveau national nous ont été confiés par Cédric O, et je le remercie de sa confiance, s'inscrivent dans cette dynamique collective en faveur de la souveraineté numérique de notre continent.

La révolution du cloud ne fait que commencer, n'en doutons pas. Nous ne pouvons pas nous résoudre à n'en être que les spectateurs, et encore moins les victimes. Nous formulons donc le vœu que cette stratégie du Gouvernement en faveur du cloud de confiance puisse permettre à la France, dans une dynamique européenne, de restaurer sa capacité à maîtriser son destin numérique.

Je vous remercie de votre attention !



CITATIONS DES MEMBRES DU CIGREF SUR LE CLOUD DE CONFIANCE

- 17 mai 2021 -

Cigref

« Depuis 2 ans, le Cigref s'est impliqué pour aider à l'émergence de services de cloud de confiance que les entreprises et les administrations publiques appellent de leurs vœux de manière à garantir la protection, tant technique que juridique, de leur patrimoine informationnel sensible, tout en disposant des niveaux et richesses de services à l'état de l'art, indispensables à leur performance et leur compétitivité. »

Bernard Duverneuil, Président du Cigref, Group Chief Digital & Information Officer, Elior Group

« Le cloud est désormais le socle incontournable pour nos entreprises et administrations publiques. La souveraineté numérique de l'Europe est intimement liée à sa capacité à maîtriser ses dépendances sur le marché du cloud, notamment en développant des services de cloud de confiance et en généralisant l'usage. »

Bernard Duverneuil, Président du Cigref, Group Chief Digital & Information Officer, Elior Group

« Le besoin d'un cloud de confiance disposant d'un large catalogue de services a été clairement exprimé par les membres du Cigref, afin de garantir la sécurité de leurs données sensibles et des traitements associés, clarifier le régime juridique auquel elles sont soumises et les préserver des législations extra-européennes, et maîtriser leurs dépendances vis-à-vis de leurs fournisseurs. »

Vincent Niebel, Pilote du groupe de travail « cloud de confiance » du Cigref, Directeur des systèmes d'information, EDF

« Le partage de données et de services est une exigence forte pour accompagner la croissance de l'économie européenne, développer de nouvelles solutions et apporter des réponses aux défis contemporains, le cloud de confiance en est la condition indispensable. »

Vincent Niebel, Pilote du groupe de travail « cloud de confiance » du Cigref, Directeur des systèmes d'information, EDF

Total

« Pour soutenir ses objectifs de neutralité carbone, Total accélère sa transformation numérique. Le Groupe a l'ambition d'utiliser toute la capacité des outils digitaux pour innover dans l'ensemble de ses métiers et veut tirer parti de la puissance des solutions cloud pour y parvenir.

Dans un contexte marqué par l'émergence de la cybercriminalité et la montée des réglementations extraterritoriales, Total accueille la publication de la stratégie cloud de confiance de l'Etat avec grand intérêt. En effet, elle favorisera l'émergence d'offres de service qui répondront à ses besoins de protection technique et juridique de ses données et permettront de tirer parti en confiance de la révolution numérique au service de la transition énergétique. »

Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total



Société Générale

« Les données sont la richesse du futur. L'Europe doit s'organiser pour préserver ce patrimoine, tout en favorisant en son sein les échanges. Disposer d'un cloud de confiance est le prérequis, la fondation, qui nous permettra collectivement de tirer parti de cette ressource clé et bâtir sur cette base les usages et services de demain pour nos clients. »

Christophe Leblanc, Directeur des ressources et de la transformation numérique, Société Générale

Groupe ADP

« Le cloud n'est plus une option, mais une nécessité que ce soit en termes économiques, de délai de mise à disposition de solutions innovantes ou encore de mitigation des risques. Une doctrine commune clarifiant les caractéristiques d'un label pour le "cloud de confiance" est un facteur clé de succès dans l'adoption de ces services et la bonne mise en œuvre de nos projets de transformation numérique. »

Gilles Lévêque, Directeur des Systèmes d'Information, Groupe ADP

Air France-KLM

« Air France-KLM accueille avec un grand intérêt cette stratégie d'accélération en faveur du cloud de confiance, lequel constitue un atout pour l'hébergement de certaines applications et données hautement critiques nécessitant un niveau de protection et de garanties supplémentaires, tout en bénéficiant des meilleures avancées technologiques. »

Jean-Christophe Lalanne, Directeur des Systèmes d'Information, Air France-KLM

EDF

« Dans un monde de plus en plus numérique, EDF doit pouvoir s'appuyer sur des environnements de confiance, souverains et sécurisés, notamment pour développer ses projets industriels avec ses partenaires ou construire de nouveaux services qui accompagnent la transition énergétique.

C'est pourquoi EDF est engagé au niveau français en pilotant le groupe de travail Cloud de confiance du Cigref et au niveau européen en tant que membre fondateur de Gaia-X, membre du *board* des directeurs et pilote du *dataspace* Energy.

La stratégie cloud de l'Etat, le label qu'elle introduit et les engagements qu'elle porte répondent pleinement à nos enjeux. »

Véronique Lacour, Directeur exécutif Groupe en charge de la Transformation et de l'Efficacité Opérationnelle, EDF

Banque de France

« Le recours aux services du cloud doit pouvoir se faire dans un cadre de confiance. Le référentiel proposé par les membres du Cigref est une initiative clé qui permettra l'accès aux offres du marché dans un cadre de protection des données tout en préservant les enjeux d'indépendance. »

Thierry Bedoin, Directeur Général du Système d'Information, Banque de France



Caisse des Dépôts

« En tant qu'acteur institutionnel français très engagé depuis les débuts du projet Gaia-X aux côtés des autres acteurs de la place, la Caisse des Dépôts considère l'émergence de solutions de cloud de confiance comme un facteur déterminant visant à construire un écosystème européen de données de confiance. En tant qu'acteur financier majeur et souverain, nous soutenons l'initiative prise par l'Etat dans le cadre de sa stratégie cloud. »

Olivier Sichel, Directeur Général Délégué de la Caisse des Dépôts

Enedis

« Enedis, en tant qu'opérateur de confiance, accorde une importance majeure à l'hébergement des données énergétiques de ses clients et des territoires ; l'émergence d'un cloud de confiance répond à notre souhait de pouvoir utiliser sereinement les solutions du marché tout en protégeant nos informations sensibles. »

Jean-Claude Laroche, Directeur des systèmes d'information, Enedis

Engie

« Le cloud s'est imposé comme un outil essentiel d'innovation et de performance pour les grandes entreprises françaises comme Engie. Il est indispensable d'en renforcer la maîtrise sous tous ses aspects. »

Yves Le Gélard, Group Chief Information & Digital Officer, Engie

Airbus

« Airbus, comme l'ensemble de l'industrie "Aérospatiale et Défense" européenne, a un besoin vital de services cloud qui soient à l'état de l'art à la fois techniquement et commercialement. Ces services nous aideront à concevoir, développer, produire nos programmes civils et militaires avec l'ensemble de nos partenaires de façon plus efficace et en toute sérénité. Il s'agit d'un enjeu de leadership à l'échelle mondiale dans un contexte où d'autres industriels bénéficient déjà d'offres souveraines depuis de nombreuses années. »

Catherine Jestin, Group Chief Information Officer, Airbus

Naval Group

« L'usage du cloud devient progressivement incontournable, les services cloud remplaceront à terme les offres *on prem*. Le développement d'un cloud de confiance est essentiel pour concilier les impératifs de protection, de souveraineté et de compétitivité avec les tendances technologiques. »

Ahmed Bennour, Chief Digital Transformation and Information Officer, Naval Group